

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	35 (1906)
Heft:	3
Rubrik:	Antialcoolisme : vieux échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

8. *Souffrances de l'hiver.* — Beaucoup de pauvres gens endurent les morsures du froid et de la faim. Leurs chambres sont mal closes, le vent s'y engouffre ; le bois fait défaut pour chauffer le poêle. Ces malheureux portent des habits en mauvais état qui laissent passer le froid. Souvent aussi ils n'ont pas de quoi se procurer une nourriture substantielle. Ils sont obligés d'aller mendier de porte en porte pour ne pas mourir de faim. Combien de personnes aussi doivent s'exposer aux intempéries de l'hiver pour gagner leur vie et celle de leurs familles. Ayons pitié de tous ces malheureux qui souffrent ; il faut leur venir en aide par tous les moyens. N'oublions pas non plus les oiseaux qui viennent becqueter sous nos fenêtres. Quelques miettes de pain les sauveront. — En hiver, il y a souvent des tempêtes de neige. Celle-ci s'entasse par endroits, comble les tranchées, les routes et les chemins de fer, bloque les voitures et les trains. Qu'ils sont à plaindre les voyageurs qui se trouvent au milieu de la tourmente !

Comparaison. — Cette année, l'hiver est très doux. La neige n'a fait jusqu'ici que de courtes apparitions. Il ne gèle pas tous les jours. Le vent a soufflé durant quelques jours avec une violence inouïe. Tout le monde conservera le souvenir de l'orage du 6 janvier 1906. Beaucoup d'arbres ont été déracinés par le vent. Qui comptera les tuiles qui ont été arrachées des toits ! Sur les lacs, plusieurs barques ont coulé, entraînant la mort de quelques malheureux pêcheurs. — Les habitants de la partie haute du canton se plaignent de l'absence de la neige, car ils ne peuvent faire usage du traîneau pour amener leur bois au village. Il est certain aussi que les champs restés découverts et exposés à la gelée souffrent de l'absence de la neige. Par contre, les pauvres gens ont moins à souffrir, ce qui doit nous réjouir profondément. M. BERSET.

Antialcoolisme

VIEUX ÉCHOS DE LA PRESSE

Préambule. — La question antialcoolique à l'école est à l'ordre du jour un peu dans tous les pays. Elle n'est pas nouvelle dans le canton de Fribourg.

Car, l'ivrognerie, ce vice toujours honteux, quoique si commun, ou autrement dit l'alcoolisme, ce fléau redoutable, le plus redoutable pour un peuple, puisque ses conséquences sont désastreuses tant au point de vue moral qu'au point de vue physique, l'horrible alcoolisme donc doit être combattu toujours et partout.

C'est avec raison qu'on a porté la lutte sur le terrain scolaire aussi. Tout le monde est d'accord en principe sur ce point. Les divergences n'existent que sur la manière ou les moyens.

Quelques pays ont décidé de vouer à l'enseignement antialcoolique des heures spéciales. Chez nous, l'ordre du jour est déjà bondé à tel point qu'on ne peut y admettre un nouveau-venu. Il y a un moyen pour ce dernier de se faire entendre, c'est de demander aux branches actuelles du programme de concourir à cet enseignement.

Quelques chapitres du livre de lecture ont été composés dans ce but. Il en est de même de plusieurs problèmes des cahiers de calcul. Les cahiers revisés en contiendront un plus grand nombre.

Les brochures de M. le curé Thierrin ont été distribuées autrefois à toutes les écoles. Nous croyons qu'elles ne sont pas assez mises à la disposition des élèves et qu'elles sont trop précieusement conservées dans le buffet de la classe, sous la poussière, comme de vieilles bouteilles au cellier. O ironie !

Dernièrement, la Direction de l'Instruction publique a fait don aux écoles du Livret d'enseignement antialcoolique, par Baudrillard. Ce petit livre est excellent : petit format, peu de phrases, beaucoup de matières.

Combien il serait désirable aussi que toutes nos classes fussent pourvues de tableaux anatomiques antialcooliques où nos élèves voient les ravages causés par l'alcool dans l'organisme humain. Un de ces tableaux vaut les plus longues théories.

Il se publie aussi des calendriers scolaires ornés de vignettes tellement suggestives qu'elles valent bien des sermons. Pour renseignements on peut s'adresser au Musée pédagogique.

Enfin, la question antialcoolique a été discutée maintes fois, depuis bien des années, dans les réunions d'arrondissements et même dans les réunions cantonales.

Mais il serait peut-être intéressant de jeter aussi un coup d'œil sur ce qui se passe ailleurs.

Au printemps dernier, un rapport sur la question de l'alcool, au point de vue hygiénique, a été publié en *France* par une commission extra-parlementaire.

Le programme d'action qui a été préconisé comprend des moyens préventifs et des moyens curatifs.

Nous ne relevons que ceux qui ont trait à l'école, d'après *Le Réveil suisse*.

« I. — Etant donné que c'est surtout en agissant sur l'enfant qu'on a le plus de chance d'ensemencer les bonnes habitudes et d'extirper les mauvaises, il y a lieu de constituer, dans l'école et hors de l'école, un enseignement spécial, c'est-à-dire un ensemble de conseils spéciaux et de recommandations spéciales contre les dangers de l'abus de l'alcool sous toutes ses

formes, et notamment des liqueurs à essences, à la condition expresse que cet enseignement se borne à prêcher la tempérance et la modération, en s'abstenant de toute exagération susceptible d'en compromettre le succès ou d'en dénaturer le sens.

« II. — Orientation de l'enseignement primaire en lui donnant pour but la formation de la ménagère et en le couronnant par l'enseignement ménager sous toutes ses formes.

« III. — Encouragements aux sociétés de sport, de gymnastique, de tir, aux orphéons, sociétés chorales ou musicales, bibliothèques et théâtres populaires, salles de lecture ou de conférences, etc.

« IV. — Institution de prévoyance et de défense contre les crises de la vie ; sociétés d'épargne, retraites ouvrières, assurances contre le chômage ou la maladie, assurances en cas de décès, etc.

« V. — Parallèlement à ces réformes, il y a lieu de développer et de modifier les programmes scolaires en vue d'enseigner aux enfants comme aux adultes à dominer leurs instincts, à n'abuser de rien et à garder toujours et partout le respect d'eux-mêmes et d'autrui de façon, en un mot, à faire l'éducation du caractère et de la volonté. »

Les desiderata II et III ne sont-ils pas particulièrement intéressants pour nous ? La loi additionnelle du 10 mai 1904, sur l'instruction primaire, ne s'y trouve-t-elle pas implicitement louée ? Quant aux institutions de prévoyance ne sont-elles pas actuellement à l'ordre du jour dans notre canton : caisse d'épargne, mutualités scolaires ?

CITRONELLE.



LEÇONS PRÉPARÉES DE LANGUE MATERNELLE

Les os, les muscles, la peau

Nous n'exposerons pas ici la marche à suivre et les procédés à employer dans cette leçon d'histoire naturelle, notre tâche étant plutôt d'indiquer quelques-uns des exercices de langue qu'on en peut tirer ; mais pour que ces exercices soient fructueux et puissent être abordés par les élèves, il est de toute nécessité que la leçon soit bien donnée ; elle sera telle si les élèves comprennent les mots nouveaux et s'ils peuvent faire un compte rendu libre de tout le chapitre. C'est